



Se préparer
au vote

ACTIVITÉ

60 minutes
environ

Au cœur de la scène municipale

Au cours de cette activité, les électrices et les électeurs en herbe en apprendront davantage sur le rôle des élu·es et des élus au palier municipal. Ils seront également appelés à émettre leur opinion et à trouver des arguments pour défendre leur point de vue.

OBJECTIFS

*Reconnaître le rôle des personnes
élues dans la municipalité*

Développer et justifier son point de vue

MATIÈRES

Culture et citoyenneté québécoise
Français

MATÉRIEL REQUIS

- ✓ Copies de la fiche d'activité
des électeurs en herbe



DÉMARCHE SUGGÉRÉE

Élément déclencheur

Demandez aux jeunes s'ils connaissent, dans leur entourage, des gens qui ont déjà participé ou qui participent à la vie politique municipale. Quels étaient ou quels sont les rôles de ces personnes ?

1. Après avoir effectué un tour d'horizon avec les jeunes des différents acteurs qui composent la scène municipale, formez trois groupes.
2. Lisez la mise en situation suivante aux jeunes :
La Ville vient d'acquérir un terrain. Elle demande au conseil municipal de le réutiliser en le mettant au service des citoyennes et des citoyens, plus particulièrement pour des activités de sports et de loisirs. Deux propositions sont sur la table :
 1. *une première conseillère veut construire un parc de planche à roulettes dont pourraient bénéficier les jeunes et les ados ;*
 2. *un deuxième conseiller souhaite faire bâtir un havre de paix où les personnes âgées, les adeptes du yoga et les jeunes familles pourront se promener en toute tranquillité.*
3. Déterminez quel groupe sera :
 - en accord avec la proposition 1 ;
 - en accord avec la proposition 2 ;
 - composé de citoyennes et de citoyens.
4. Demandez aux deux premiers groupes de formuler des arguments afin de faire valoir les avantages de leur proposition. Quant aux citoyennes et aux citoyens, invitez-les à réfléchir aux deux propositions et à préparer des questions.
5. Le débat se déroulera selon la séquence suivante :
 - a. la période de présentation des arguments des deux groupes qui ont une proposition à défendre (cinq minutes par groupe) ;
 - b. la période de questions des citoyennes et des citoyens (cinq minutes) ;
 - c. le mot de la fin des deux groupes qui ont une position à défendre (une minute par groupe).
6. Procédez à un vote à main levée parmi les citoyennes et les citoyens pour connaître la proposition qui obtient le plus de votes !



UN BRIN DE THÉORIE

La politique municipale joue un rôle important dans notre vie démocratique. Les personnes élues de ce palier sont responsables d'enjeux qui sont près de la collectivité. Au Québec, on compte environ 8 000 élues et élus municipaux qui assurent l'administration et le développement des quelque 1 100 municipalités québécoises.

Le conseil municipal

Lors des élections générales municipales, chaque municipalité doit faire élire une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et conseillers. Ensemble, ils forment le conseil municipal. Plus la municipalité est peuplée, plus le conseil municipal compte de membres. Le conseil se réunit une fois par mois dans le cadre des assemblées du conseil, qui sont généralement accessibles au public. Le rôle principal des membres du conseil est de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins des membres de la collectivité. En plus de gérer les services de la voirie, la protection contre les incendies ou la collecte des ordures, le conseil intervient dans plusieurs domaines qui influencent directement notre qualité de vie, tels que :

- l'organisation d'activités communautaires et de loisirs ;
- la création de parcs et d'espaces de jeu ;
- l'accès à des logements sociaux abordables et sécuritaires pour des familles ;
- l'amélioration du réseau de transport en commun ;
- la promotion du transport actif, notamment grâce à la conception de pistes cyclables ;
- la consultation de la population sur des projets favorisant le développement social et économique de la collectivité.

Les élus municipaux prennent des décisions sur les orientations et sur les priorités de la municipalité et ils en administrent les affaires.

La mairesse ou le maire

La personne élue mairesse ou maire représente l'ensemble de la population de la municipalité : elle en est la porte-parole. C'est elle qui préside les assemblées du conseil, et elle travaille en collaboration avec les autres membres du conseil, les conseillères et les conseillers municipaux. Elle est aussi responsable de transmettre les dossiers à la direction générale de la Municipalité. Elle doit spécialement veiller à ce que les revenus de la Municipalité (les impôts fonciers) soient perçus et dépensés conformément à la loi. Elle participe constamment à la prise de décisions lors des assemblées du conseil, mais n'est pas obligée de voter.



Les conseillères et les conseillers

Le rôle des conseillères et des conseillers consiste principalement à écouter les revendications, doléances et suggestions des citoyens du territoire (souvent appelé *district*) sur lequel ils ont été élus afin d'apporter des solutions aux problèmes vécus. En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire valoir les intérêts de leur électorat, les conseillères et les conseillers peuvent éclairer le conseil sur des sujets en particulier. Ils votent sur chaque proposition débattue lors des assemblées du conseil et prennent donc part aux décisions concernant les règlements et les résolutions. Dans certaines municipalités, la mairesse ou le maire peut créer un conseil exécutif, l'équivalent du Conseil des ministres.

Les citoyennes et les citoyens

Les personnes désirant participer et s'informer sur les enjeux influant sur la qualité de vie des membres de la collectivité peuvent le faire en participant aux séances du conseil ou aux consultations publiques, ou encore en s'impliquant à titre de bénévoles pour leur municipalité.

**FICHE D'ACTIVITÉ**

Comme tu comprends maintenant mieux le rôle des personnes élues au palier municipal, tu peux prendre part au débat. Voici la mise en situation :

La Ville vient d'acquérir un terrain. Elle demande au conseil municipal de le réutiliser en le mettant au service des citoyennes et des citoyens, plus particulièrement pour des activités de sports et de loisirs. Deux propositions sont sur la table :

- 1. une première conseillère veut construire un parc de planche à roulettes dont pourraient bénéficier les jeunes et les ados ;*
- 2. un deuxième conseiller souhaite faire bâtir un havre de paix où les personnes âgées, les adeptes du yoga et les jeunes familles pourront se promener en toute tranquillité.*

Selon le groupe dont tu fais partie, trouve des arguments valables pour défendre ta proposition ou encore pose des questions qui te permettront de te forger une opinion.

Proposition : _____

Questions et arguments :



Proposition : _____

Questions et arguments :

**Élargir
tes
horizons**

Savais-tu que les citoyennes et les citoyens peuvent participer à la vie démocratique municipale, notamment lors de la période de questions pendant la séance du conseil ou encore par l'entremise des différents comités consultatifs ? Consulte le site Web de ta ville ou bien les médias locaux pour connaître les enjeux !